

LA FORMATION DU DEPARTEMENT
DES
HAUTES-PYRENEES



BERTRAND BARERE.
Député du Dép. des hautes Pyrénées.
à la Convention Nationale.
Membre de la République Française.

G.Celhay

LA FORMATION DU DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES

I - COMMENT SE PRESENTE L'ESPACE HAUT-PYRENEEN A LA VEILLE DE LA REVOLUTION de 1789 ?

Les départements existaient-ils à ce moment là ?
 car ils ont été créés par la
 L'espace occupé par le département actuel résulte du rassemblement de « pays » qui dépendaient tous, jusque là, de services administratifs différents. Prenons quelques exemples.

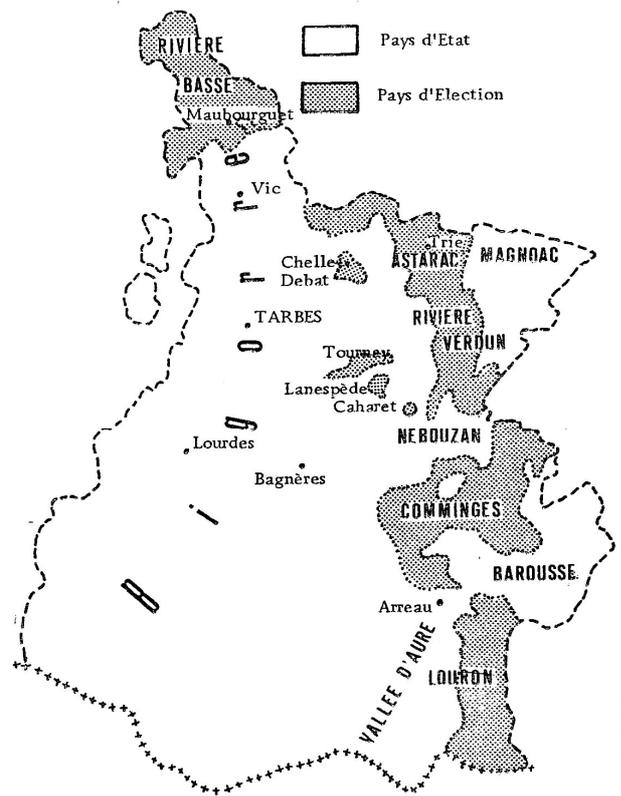
- 1 - POUR LA LEVEE DES IMPOTS.

- On distinguait jusqu'à la Révolution deux types de pays :

- Les pays, récemment réunis à la France, ex : la Bigorre rattachée en 1607. Ils ont donc conservé leurs « Etats » (assemblée annuelle des 3 « ordres ») :,, qui discutent et lèvent directement les impôts royaux.
- Les pays d'..... où les impôts étaient levés par des fonctionnaires royaux : les « E..... ».

- coloriez en jaune les pays d'Etat.
 Nommez-les.....,

- coloriez en vert les pays d'Election.
 Nommez-les aussi.....,

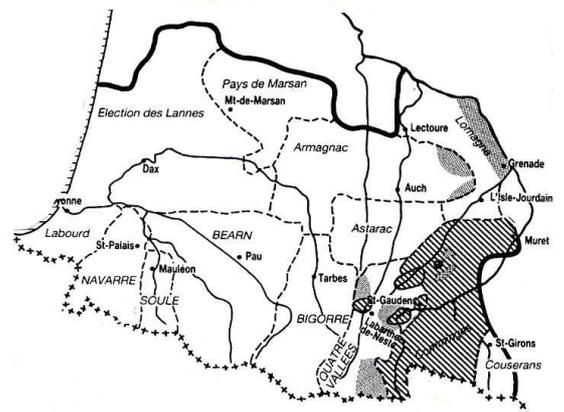


- 2 - POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE.

- Cet espace dépendait de la **Généralité** (ou **Intendance**) d'..... Il y en avait dans le Royaume. A leur tête, l'**Intendant de police, justice et finances** représentait le et réglait donc tous les problèmes importants.

- Coloriez en rouge l'espace occupé par l'intendance d'Auch au XVIIIe siècle

L'intendance d'Auch au XVIIIe siècle

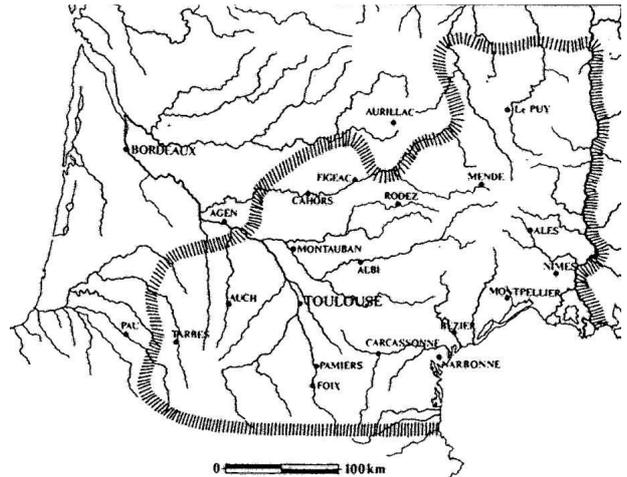


Source : Bordès M. - Histoire de la Gascogne

- 3 - POUR LA JUSTICE

- cet espace dépendait du P.....
de T..... Il y en avait 13 dans
le Royaume. Il jugeait en dernier

- Coloriez le ressort du parlement de
Toulouse en bleu. Vous semble-t-il vaste ?
..... C'était le plus après
celui de Paris.

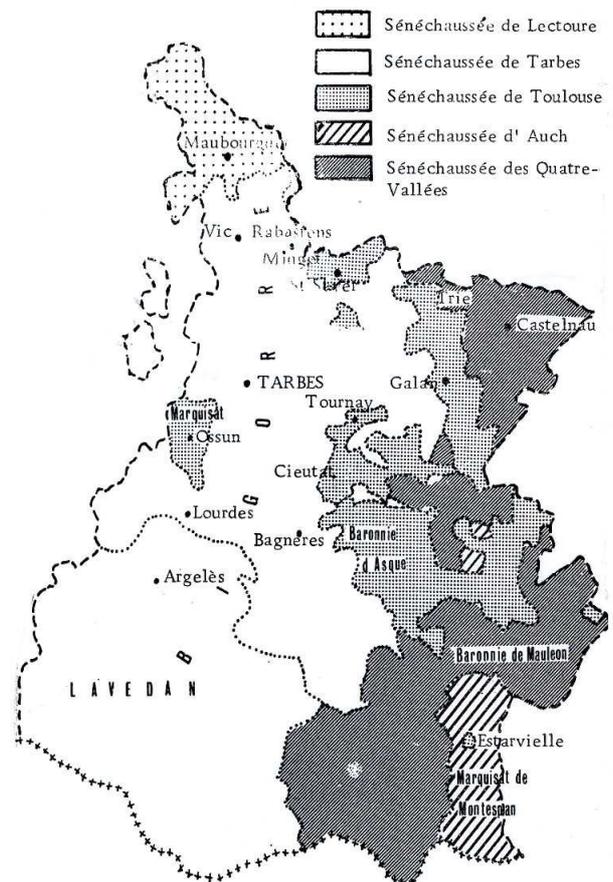


- Les parlements étaient donc divisés en
s..... à la tête desquelles le
tribunal du S..... jugeait les
« cas royaux ».

- Coloriez en jaune, orange, rose, rouge
et violet les différentes sénéchaussées
dont dépendait le futur espace haut-
pyrénéen.

- Ces sénéchaussées servaient de juridiction
d'appel pour les nombreux types de justice
de niveau inférieur :

- tribunaux royaux de grandes localité
ex : Maub....., Bag.....
- tribunaux seigneuriaux
Ex : marquisat d'Os..... en Big.....
- tribunaux municipaux dans de
nombreuses communes.
- tribunaux ecclésiastiques
Ex : Abbaye de l'Esca.....



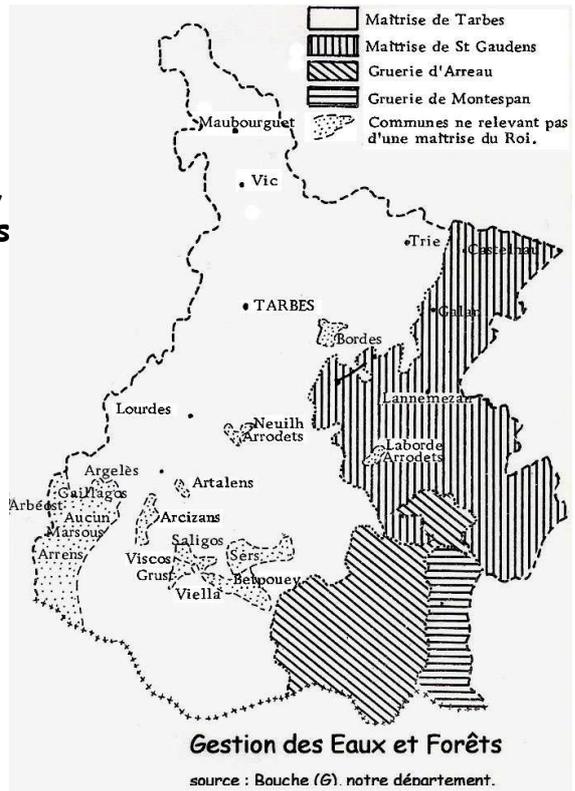
Les divisions politiques des pays haut-pyrénéens

Source : Bouche (©), notre département, les HP, CDDP, 1974

- 4 - POUR LA GESTION DES FORETS

- Une administration particulière gérait les forêts, landes, marais, chasse et pêche : les **Eaux et Forêts**
Le Royaume était donc encore partagé en de nouvelles divisions administratives : les **M**.....

- Coloriez en orange les 2 maîtrises du territoire haut-pyrénéen.
- Nommez-les.....
- Les régions éloignées d'une Maîtrise constituaient une **Gr**.....
- Coloriez les 2 grueries en violet.



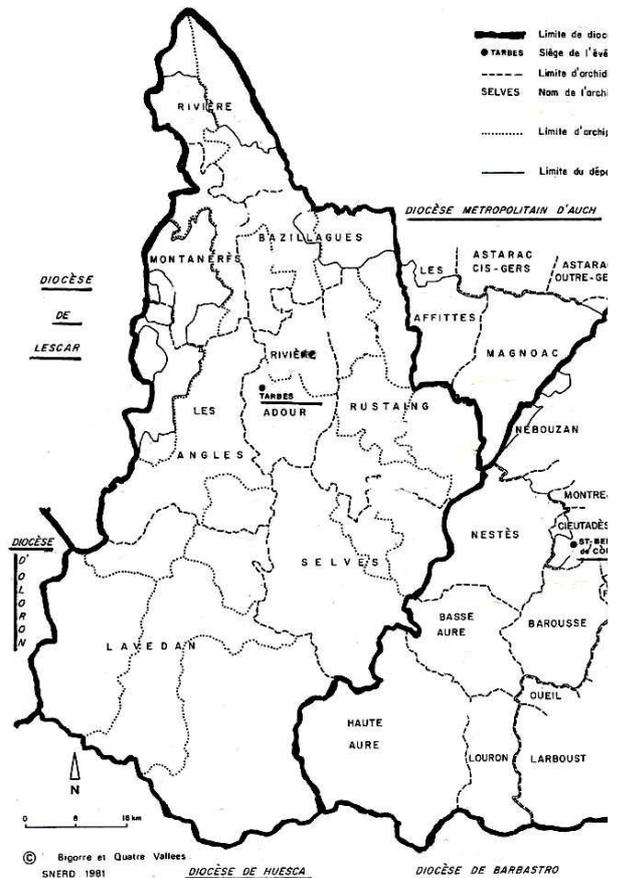
- 5 - POUR LA VIE RELIGIEUSE

- Le Royaume était divisé en vastes **pr**.....
ecclésiastiques (ou **archevêchés**).
Quel était le nom de celle dont dépendait la Bigorre
..... Quelle était son siège (capitale)?.....
Les archevêchés étaient donc divisés en **d**.....
à la tête desquels siège un **é**.....

- Quels sont les noms des 3 diocèses dont relevaient les futurs pays haut-pyrénéens :
 - diocèse d'A.....
 - diocèse de T.....
 - diocèse de C.....
- Coloriez- les en bleu, vert et jaune selon l'ordre ci-dessus.



LES CIRCONSCRIPTIONS RELIGIEUSES AVANT LA RÉVOLUTION

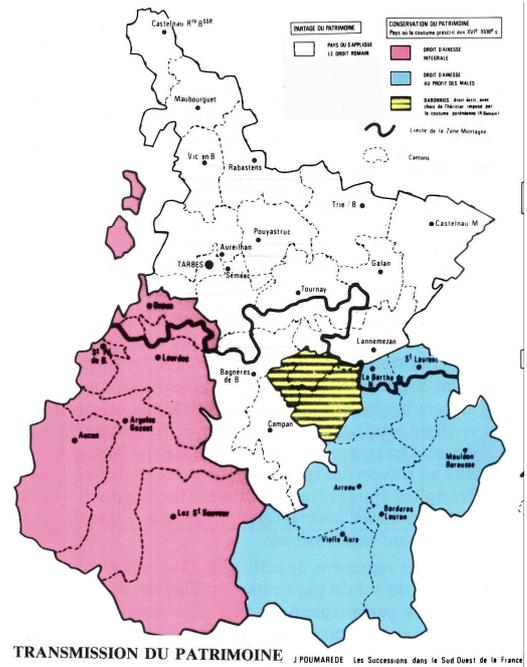


- 6 - POUR LES ACTES JURIDIQUES

- Les habitants du Royaume obéissaient aussi à des lois et coutumes qui différaient d'une région à l'autre. On peut prendre l'exemple de la transmission des biens des parents à leurs enfants.

- Quels sont les 2 principaux modes de transmission des biens ?

- dans le nord
- dans le sud



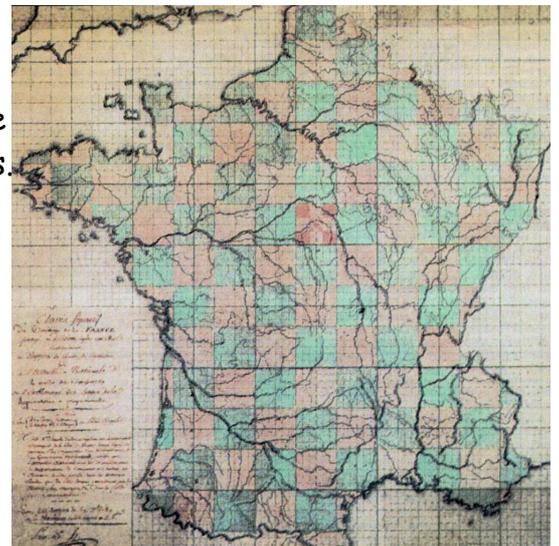
- II - COMMENT LE DEPARTEMENT S' EST-IL FORME ?

- 1 - LE DEBAT SUR LE MODE DE DECOUPAGE DES DEPARTEMENTS.

- a - Sous l'Ancien Régime

La nécessité d'envisager une modernisation du découpage administratif du royaume est ressentie depuis longtemps.

- En effet, dès 1764, le marquis d'Argenson demande la division en **départements**.
- En 1780 R. de Hesseln publie la carte ci-jointe. Que remarquez-vous ?.....
-
-



- De nombreux Cahiers de doléances demandent la création de divisions administratives avec un chef-lieu central situé à moins d'une journée de cheval du point le plus éloigné.

- b - l'œuvre de la Révolution

- En septembre 1789, le député **Thouret** reprend le projet de Hesseln et le simplifie en proposant 80 départements, plus Paris, 720 « grandes communes » et 6480 cantons et dit :

« Ne désespérons pas que le jour viendra où l'esprit national étant mieux formé, tous les Français n'ayant qu'une seule loi, et un seul mode de gouvernement, abjureront (renonceront) tous les préjugés de l'esprit de corporation (...) locale ».

Thouret espère donc que cette simplification administrative les Français.

- en octobre 1789 affichage de la carte de **Hennequin**. Son découpage se rapproche des limites na..... et de celles des anciennes pro.....

- en novembre, **B. Barère** dit à l'Assemblée :
 « La base territoriale est fautive ; un pays est couvert de moissons, un autre de bruyères ; ici les hommes sont entassés dans les villes ; à côté, les campagnes sont désertes (...), la mesure territoriale est trop inégale, trop injuste pour être adoptée ».

Lequel des 2 projets présentés ci-dessus est critiqué par Barère ? celui d.....
 Il rejette le découpage géométrique car il est



Carte de Hennequin (1789). Réalisée par le service cartographique du journal « Le Monde ».

- le 26 février 1790, publication de la liste officielle des noms, de l'étendue et des limites des 83 départements décidés.

Selon la carte, de quelle science sont tirés leurs noms ?
 Comment leurs numéros sont-ils (provisoirement) fixés ?

Que doit permettre la relativement petite taille de chaque département à un habitant ?



1. Pas-de-Calais	15. Orne	28. Indre-et-Loire	43. Côte-d'Or	57. Rhône-et-Loire	71. Haute-Garonne
2. Nord	16. Mayenne	30. Loir-et-Cher	44. Haute-Saône	58. Aisne	72. Tarn
3. Somme-inférieure	17. Sarthe	31. Loir	45. Charente-Maritime	59. Loire	73. Méridoc
4. Somme	18. Eure-et-Loir	32. Yonne	46. Charente	60. Landes	74. Gard
5. Manche	19. Seine-et-Oise	33. Aube	47. Haute-Vienne	61. Lot-et-Garonne	75. Bouches-du-Rhône
6. Calvados	20. Paris	34. Haute-Marne	48. Creuse	62. Lot	76. Basses-Alpes
7. Eure	21. Seine-et-Marne	35. Vosges	49. Allier	63. Cantal	77. Vau
8. Oise	22. Marne	36. Haut-Rhin	50. Saône-et-Loire	64. Haute-Loire	78. Basses-Pyrénées
9. Aisne	23. Meuse	37. Vendée	51. Jura	65. Aveyron	79. Hautes-Pyrénées
10. Ardennes	24. Moselle	38. Deux-Sèvres	52. Doubs	66. Lozère	80. Ardèche
11. Finistère	25. Morbihan	39. Vienne	53. Gironde	67. Ardèche	81. Aude
12. Côtes-du-Nord	26. Bas-Rhin	40. Indre	54. Dordogne	68. Drome	82. Pyrénées-Orientales
13. Morbihan	27. Loire-Inférieure	41. Cher	55. Corrèze	69. Hautes-Alpes	83. Corse
14. Ile-et-Vilaine	28. Maine-et-Loire	42. Nièvre	56. Puy-de-Dôme	70. Ders	

- 2 - LE PROBLEME HAUT-PYRENEEN.

LES DEPARTEMENTS DE 1790

La Bigorre avait à peine 144 lieues carrées au lieu des 380 prévues comme superficie moyenne de chaque département. En outre, les députés du Béarn demandaient la réunion de celle-ci à leur département.

Quels sont les 2 problèmes de la Bigorre ?

CORRIGE

LA FORMATION DU DEPARTEMENT DES HAUTES PYRENEES

I - COMMENT SE PRESENTE L'ESPACE HAUT-PYRENEEN A LA VEILLE DE LA REVOLUTION de 1789 ?

Les départements existaient-ils à ce moment là ? **non**, car ils ont été créés par la **Révolution**

- 1 - POUR LA LEVEE DES IMPOTS.

- On distinguait jusqu'à la Révolution deux types de pays :
 - **Les pays d'Etat**, récemment réunis à la France, ex : la Bigorre, rattachée en 1607. Ils ont donc conservé leurs « Etats » (assemblée annuelle des 3 « ordres » : **le clergé, la noblesse et le tiers-état**) qui discutent et lèvent directement les impôts royaux.
 - **Les pays d'Election** où les impôts étaient levés par des fonctionnaires royaux : les « **Elus** ».
- Coloriez en jaune les pays d'Etat. Nommez-les : **la Bigorre, les Quatre Vallées (Aure, Nestès, Barousse, Magnoac) et le Nébouzan.**
- Coloriez en vert les pays d'Election. Nommez-les aussi : **le Louron, le Comminges, la Rivière-Verdun, l'Astarac, la Rivère-Basse.**

- 2 - POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE.

- Cet espace dépendait de la **Généralité** (ou **Intendance**) **d'Auch**. Il y en avait **33** dans le Royaume. A leur tête, l'**Intendant de police, justice et finances** représentait le **Roi** et réglait donc tous les problèmes importants.

- 3 - POUR LA JUSTICE

- Cet espace dépendait du **Parlement** de **Toulouse**. Il y en avait **13** dans le Royaume. Il jugeait en dernier **ressort**.
- Coloriez le ressort du parlement de Toulouse en bleu. Vous semble-t-il vaste ? **oui**. C'était le plus **vaste** après celui de Paris.
- Les parlements étaient donc divisés en **Sénéchaussées** à la tête desquelles le tribunal du **Sénéchal** jugeait les « cas royaux ».
- Ces **sénéchaussées** servaient de juridiction d'appel pour les nombreux types de justice

de niveau inférieur :

- tribunaux royaux de grandes localités : ex : **Maubourguet, Bagnères, Rabastens, Galan, Goudon, Trie ...**
- tribunaux seigneuriaux : ex : marquisat d'**Ossun** en **Bigorre**, Baronnie d'Auriebat en Rivière-Basse, Baronnie d'Antin, Marquisat de Montespain en Rivière-Verdun...
- tribunaux municipaux dans de nombreuses communes.
- tribunaux ecclésiastiques : ex : Abbaye de l'**Escaladieu**, Chevaliers de St Jean de Jérusalem qui siègent à Bordères.

- 4 - POUR LA GESTION DES FORETS

- Une administration particulière gérait les forêts, landes, marais, chasse et pêche : les **Eaux et Forêts**. Le Royaume était donc encore partagé en de nouvelles divisions administratives : les **Maîtrises**.
- Nommez-les : **Maîtrise de Tarbes, Maîtrise de St-Gaudens**.
- Les régions éloignées d'une Maîtrise constituaient une **Gruerie**.

- 5 - POUR LA VIE RELIGIEUSE

- Le Royaume était divisé en vastes **provinces** ecclésiastiques (ou **archevêchés**). Quel était le nom de celle dont dépendait la Bigorre ? la **Novempopulanie**. Quelle était son siège ? **Auch**.
Les archevêchés étaient donc divisés en **diocèses** à la tête desquels siège un **évêque**.
- Quels sont les noms des 3 diocèses dont relevaient les futurs pays haut-pyrénéens :
 - diocèse d'**Auch**.
 - diocèse de **Tarbes**.
 - diocèse de **Comminges**.

- 6 - POUR LES ACTES JURIDIQUES

Quels sont les 2 principaux modes de transmission des biens ?

- **droit d'aînesse** (intégral ou masculin) dans le sud du futur département
- **partage du patrimoine** entre tous les enfants dans le nord

- II - COMMENT LE DEPARTEMENT S'EST-IL FORME ?

- 1 - LE DEBAT SUR LE MODE DE DECOUPAGE DES DEPARTEMENTS.

- a - Sous l'Ancien Régime

En 1780 R. de **Hesseln** publie la carte ci-jointe. Que remarquez-vous ? un **découpage géométrique du territoire**, chaque carré mesurant 18 lieues (72 km de côté), soit 324 lieues carrées. On reconnaît, ici, l'influence de l'esprit des Lumières et de la volonté de rationalisation du XVIIIe siècle.

- b - l'œuvre de la Révolution

- Thouret espère donc que cette simplification administrative **unifiera** les Français en faisant disparaître les particularismes ou les privilèges.

- En octobre 1789 affichage de la carte de **Hennequin**. Son découpage se rapproche des limites **naturelles** et de celles des anciennes **provinces**.

- Lequel des 2 projets présentés ci-dessus est critiqué par Barère ? **celui de Thouret**. Il rejette le découpage géométrique car il est « **faux** », « **inégal** », « **injuste** ». Cette division est arbitraire, artificielle, séparant des populations qui ont des intérêts communs ou des affinités culturelles. L'Assemblée suit Barère en novembre 1789.

- Le 26 février 1790, publication de la liste officielle des noms, de l'étendue et des limites des 83 départements décidés. Selon la carte, de quelle science sont tirés leurs noms ? Les départements tirent leurs noms de la **géographie**.

Comment leur numéro sont-ils (provisoirement) fixés ? **Il suivent l'ordre de la lecture, de la gauche vers la droite, de haut en bas.**

Que doit permettre la relativement petite taille de chaque département à un habitant ? **De gagner à cheval le chef-lieu du territoire et de revenir chez lui en 48h.**

- 2 - LE PROBLEME HAUT-PYRENEEN.

Quels sont les 2 problèmes de la Bigorre ? **Elle est trop réduite et les Béarnais souhaitent donc la rattacher à leur nouveau département.**

- 3 - LES H-P, ŒUVRE DE B. BARERE DE VIEUZAC.

- a - son action

Les 16 et 26 février 1790, paraissent les décrets définitifs leur ajoutant de nouveaux pays. **C'est donc la date de naissance du département des Hautes-Pyrénées** qui s'étendent finalement sur 4529 km carrés.

- b - Bertrand Barère de Vieuzac

- Quelles sont ses dates de naissance et de décès ? **1755, 1841.**
- Quel est son métier ? **avocat au Parlement de Toulouse.**
- Entre quelles dates exerça-t-il des fonctions politiques ? **de 1789 à 1794.**
- B. Barère est donc accusé d'avoir aussi défendu **ses intérêts personnels** (ou familiaux).

DOCUMENTS FACILES A CONSULTER

- 1 - Sources :

- Adresse à l'Assemblée nationale par les administrateurs composant le Conseil Général du Département des Hautes-Pyrénées, Toulouse, sd, 40 p. ADHP 8° BR 357.
- Barère de Vieuzac, Notice sur l'établissement du département des Hautes-Pyrénées en 1789 et 1790, Tarbes, 1834, 47 p. ADHP 16 BR 25.

- 2 - Les documents qui sont proposés plus haut ont été extraits des ouvrages suivants :

- Bouche (G.), *Notre département , les Hautes-Pyrénées*, CDDP, 1974, 49 p.
- Crabot (Ch.) et Longué (J.), *Passeport pour la Bigorre*, Editions Marrimpouey Jeune, Pau, 1973, 247 p.
- Conseil Général des Hautes-Pyrénées, *Allez Hautes-Pyrénées*, n° 6 du bulletin trimestriel gratuit, Spécial 200^e anniversaire de la création des départements, été 1990, 48 p.
- Le Nail (J.F.) et Soulet (J.F.), sous la direction de, *Bigorre et Quatre Vallées*, Pau, SNERD, 1981, 874 p.

- 3 - On trouvera des renseignements complémentaires dans :

- Bois (M.) et Durier (C.), *Les Hautes-Pyrénées, étude historique et géographique du département*, Tarbes, Cazaux libraire- éditeur, 1885, 218 p ; réédition 1990 par les Editions de le Tour de GILE.
- Henry (Simone), *Comminges et Couserans, département mort-né*, Revue de Comminges, 1991, pp 215-17, ADHP 3 JB 15.
- Ricaud (L.), *La Bigorre et les Hautes-Pyrénées pendant la Révolution*, Paris-Tarbes, 1894, in 8°, 302 p.
- Ricaud (L.), *Un régime qui commence*, Tarbes, 1911, in 8°, 217 p
- Soulet (J.F.), *Les premiers préfets des Hautes-Pyrénées (1800-1814)*, Sociétés des Etudes Robespierristes, Paris, 1965, 251 p. Cet ouvrage offre une excellente bibliographie sur la période.

- 4 - Ouvrages plus généraux :

- Jenn (Fr.), dir, *La création des départements, 1789-90. Réforme administrative ou Révolution* (exposition), Versailles, 1989, 164 p, ADHP 4° 253.
- Norman (D.), dir, Ozouf-Marignier, *Atlas de la Révolution française*, Paris, 1989, 2 vol, 107-127 p, ill, cartes dépl. ADHP 4° 415/4.
- Ozouf-Marignier, *La formation des départements. La représentation du territoire à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1989, 265 p. ADHP 8° 1278.
- Quellec (A.), *Le département. Siècles d'affirmation*, Rennes, 1989, 315 p. ADHP 8° 1349.